



## Clariane finalise plusieurs opérations de financement

- **Extension jusqu'en 2026 du contrat de crédit syndiqué non sécurisé pour un montant de 505 millions d'euros**
- **Emission d'un placement privé *sustainability-linked* de 40 millions d'euros**
- **Poursuite des opérations de refinancement de la dette immobilière, avec 150 millions d'euros contractés depuis le début de l'année**

### Extension du crédit syndiqué à 2026

Clariane annonce aujourd'hui la signature de l'extension de son crédit syndiqué pour un montant de 505 millions d'euros, légèrement supérieur au montant initial. La nouvelle échéance de ce crédit est fixée à mai 2026, ce qui correspond à la maturité du prêt revolving existant de 492.5 millions d'euros (*Revolving Credit Facility* - RCF) du Groupe.

La totalité des banques partenaires actuelles ont souscrit à cette extension, tandis que deux nouvelles banques rejoignent le syndicat. Certains détenteurs de dette Schuldschein ont transféré leurs positions dans le crédit syndiqué étendu.

Cette facilité de crédit, amendée, comprend une clause « accordéon » destinée à permettre à d'autres porteurs de dette Schuldschein ou à de nouvelles banques de rejoindre ultérieurement la facilité, dans la limite d'un montant total de 800 millions d'euros.

La marge moyenne de la nouvelle grille du crédit syndiqué est de 285pbs, soit 145pbs au-dessus de l'accord existant contracté en 2019.

En conformité avec sa stratégie financière, le Groupe s'engage à réduire son levier financier, ce qui est reflété dans la documentation amendée, à travers notamment :

- L'abaissement progressif du covenant de levier financier, dont le seuil sera progressivement ramené, à compter de juin 2024, de 4,5x à 3,75 fois en décembre 2025.
- L'introduction d'un covenant de *loan to value*<sup>1</sup> avec un seuil à 65%.

### Nouvelle émission obligataire *sustainability-linked* pour un montant de 40 millions d'euros

En parallèle de cette opération, Clariane a aussi mis en place un financement *sustainability-linked* innovant par placement privé avec Eiffel Investment Group. En cohérence avec la nouvelle feuille de route ESG du Groupe, les conditions financières de ce prêt tiennent compte des engagements extra-financiers souscrits par le Groupe en matière de qualité des soins et de sécurité et de santé au travail. A ce titre, une structure de taux d'intérêt très

---

<sup>1</sup> Montant de la dette immobilière / valeur des actifs immobiliers

incitative prévoit l'ajustement à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'atteinte ou non des objectifs extra-financiers.

Par cette démarche précurseur, le Groupe marque sa volonté d'inscrire ses démarches ESG au cœur de ses politiques d'entreprise, notamment sa stratégie de financement, et d'ouvrir la voie pour l'ensemble du secteur à des financements durables alignant performance extra-financière et performance financière.

## Mise à jour sur le financement immobilier

Clariane poursuit comme attendu le redéploiement de sa dette immobilière, et a contracté un montant de 150 millions d'euros depuis le début de l'année. L'augmentation moyenne du spread de crédit pour ces nouveaux prêts reste contenue autour de 30pbs à 50pbs depuis 2022.

Comme indiqué le 23 juin 2023, Clariane a également levé 120 M€ en fonds propres en faisant entrer un groupe d'investisseurs composé d'Amundi Immobilier, Covéa, Crédit Agricole Assurances et Malakoff Humanis, au capital d'un véhicule immobilier détenant un portefeuille paneuropéen de 46 actifs, d'une valeur d'environ 500 M€ selon les dernières expertises.

Philippe Garin, Directeur Financier de Clariane, a déclaré : "*Ces nouvelles opérations de financement viennent démontrer la confiance des banques et des institutions financières dans le profil financier et la stratégie du Groupe, ainsi que dans son engagement, en tant que société à mission, à traiter les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).*"

### À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans sept pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Avec leurs différentes expertises, les 67 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de plus de 800 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, Berkley, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Les essentielles, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

### Contacts investisseurs

Sarah Mingham  
Directrice financière adjointe  
01 55 37 53 55  
[Sarah.mingham@clariane.com](mailto:Sarah.mingham@clariane.com)

Stéphane Bisseuil  
Directeur des relations investisseurs  
06 86 08 64 13  
[stephane.bisseuil@clariane.com](mailto:stephane.bisseuil@clariane.com)

Charles Rungeard  
Relations investisseurs  
06 86 75 29 51  
[charles.rungeard@clariane.com](mailto:charles.rungeard@clariane.com)

### Contacts presse

Matthieu Desplats  
Directeur des relations presse  
06 58 09 01 61  
[Matthieu.desplats@clariane.com](mailto:Matthieu.desplats@clariane.com)

Julie Mary  
Responsable des relations presse  
06 59 72 50 69  
[julie.mary@clariane.com](mailto:julie.mary@clariane.com)

Florian Bachelet  
Responsable des relations presse  
06 79 86 78 23  
[florian.bachelet@clariane.com](mailto:florian.bachelet@clariane.com)